

DÉCOUVERTES

# BALADES EN FORÊT DOMANIALE DE MORMAL

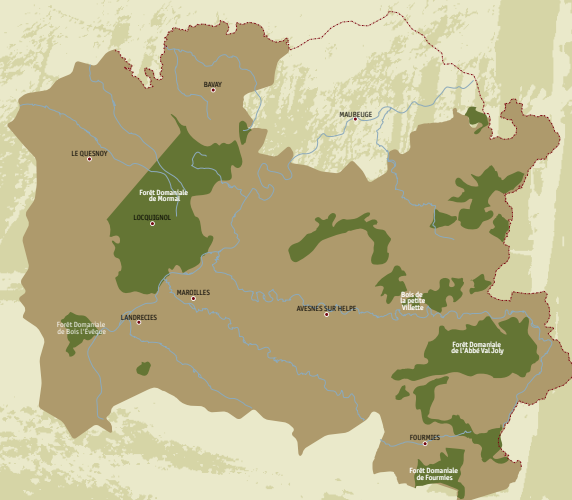


## L'Avesnois un territoire forestier

### UN CINQUIÈME DU TERRITOIRE BOISÉ

De la vaste « forêt charbonnière », qui recouvrait presque entièrement son territoire du temps de la Gaule romaine, l'Avesnois a préservé de nombreux vestiges. Avec plus de 28 000 hectares boisés, soit près de 23 % de sa superficie, le Parc naturel régional de l'Avesnois possède la surface forestière la plus importante du Nord-Pas de Calais. Cette forte proportion boisée contraste au niveau régional, puisque le Nord-Pas de Calais est en réalité une région très peu forestière. Avec un taux de boisement de seulement 8,6 % (donnée Inventaire forestier national 2001), le Nord-Pas de Calais est la région la moins boisée de France (la moyenne nationale est de 29 %). Après celle de Compiègne (plus de 14 000 ha), la forêt domaniale de Mormal est la plus grande forêt au nord de Paris (9136 ha). Avec la forêt domaniale de Bois l'Évêque, elle constitue un massif de près de 10 000 ha. Sans oublier que de nombreuses autres forêts, domaniales mais aussi communales et privées, jalonnent le territoire du Parc jusqu'à la frontière belge au nord et les Ardennes françaises à l'est.

Ces massifs constituent de véritables refuges pour la faune et la flore, et la plupart d'entre eux vous offrent des kilomètres de routes forestières, de sentiers de promenades et d'itinéraires de découverte balisés, à parcourir à vélo, à pied ou à cheval.



## la forêt domaniale de Mormal Présentation et description

### LA PLUS GRANDE FORÊT DU NORD - PAS DE CALAIS

À l'image des 2/3 des forêts françaises, elle est essentiellement constituée de feuillus : le chêne pédonculé compose 80 % du peuplement forestier et le hêtre 12 %.

On y rencontre d'autres essences en mélange, comme le merisier, le chêne sessile, le charme, le frêne, l'érable sycomore, l'aulne, le bouleau et le tremble.

À l'instar de l'ensemble des forêts domaniales françaises, l'Etat a confié la gestion de la forêt domaniale de Mormal à l'Office national de forêts.

Si l'intervention de l'Homme n'est pas indispensable pour assurer la pérennité de la forêt, gérer ce massif, c'est assurer la conservation et le développement harmonieux de ce précieux patrimoine qui sera transmis aux générations futures. La gestion a pour objectif

principal la production de bois d'œuvre feuillus, en veillant à l'équilibre forêt/gibier, en assurant la protection générale des milieux et des paysages, la protection spécifique de richesses naturelles, et bien sûr, l'accueil du public. L'ONF doit maintenir, et chaque fois que possible, améliorer l'aptitude de la forêt à remplir au mieux l'ensemble des fonctions économiques, écologiques et sociales, en préservant toutes ses potentialités pour demain. C'est ce qu'on appelle la gestion forestière multifonctionnelle et durable, reconnue par l'éco-certification forestière internationale PEFC (Plan européen pour les forêts certifiées).

Conformément aux directives ministérielles et à la certification PEFC des forêts domaniales, la forêt de Mormal est dotée d'un plan d'aménagement, qui fixe les objectifs à très long



Layon automnal en forêt de Mormal

## La forêt domaniale de Mormal : patrimoine historique et culturel



Hêtre

terme et le programme d'actions à mener pendant les quinze prochaines années. Ce plan de gestion prévoit notamment les surfaces à régénérer pour assurer le renouvellement des peuplements, soit par voie naturelle, soit par plantations et les travaux associés à ces régénérations. Il fixe également le calendrier des coupes de bois, opération sylvicole fondamentale pour garantir la durabilité des peuplements et obtenir une forêt riche, saine, équilibrée, diversifiée et résistante.

La filière bois qui regroupe les producteurs (les gestionnaires), les entreprises de travaux sylvicoles (abatteurs, débardeurs...), les récoltants

(exploitants forestiers) et les transformateurs (scierie, menuiserie, papeterie) fait vivre dans le Nord - Pas de Calais 25 000 salariés répartis dans 2000 entreprises. La forêt, socle de la filière, joue donc un rôle essentiel dans le développement économique et social des territoires ruraux.

A côté de la zone de production, la hêtraie du Bon Wez est classée en série d'intérêt écologique particulier. Dans cette futaie majestueuse de hêtres bicentenaires, le forestier a choisi de laisser les dynamiques naturelles s'exprimer librement, tout en préparant le renouvellement du peuplement.

### DES ORIGINES LÉGENDAIRES

À travers les siècles, la forêt de Mormal a successivement porté les noms de Mourmal, Mourmail, Mormay, Mourmay. La première syllabe d'origine celtique, Mor, signifie grand. On retrouve fréquemment cette racine lorsqu'on évoque des géants, à commencer par Morholt qui combat le fameux Tristan. La seconde syllabe, Mal, fait immédiatement penser à mauvais ou à méchant. Mormal pourrait donc être traduit, mot à mot, en le « Grand Méchant ». Mais cette explication ne remporte pas l'unanimité des historiens.

Certains voient dans le nom de Mormal les traces d'un récit fabuleux. La forêt tirerait son nom d'une bataille appelée

« Mors Malorum » (morts des méchants), entre le roi de Trèves Ursus et la reine des Belges Ursa, qui aurait eu lieu vers 700 ans av. J.-C. Des chênes auraient été plantés en mémoire des hommes qui auraient péri et des hêtres en mémoire des femmes tuées.

### LA FORÊT DES NERVIENS

À l'époque de César, la forêt couvrait l'essentiel de notre région. Les Belges, qui en se fixant dans cette partie de la Gaule du Nord, donnèrent naissance à la peuplade des Nerviens, commencèrent à exploiter la forêt pour son gibier, ses fruits, son bois et défrichèrent les meilleures terres pour les cultiver.

Lors de la conquête de la Gaule par l'armée romaine, César



Station à Jacinthe des bois

relate d'ailleurs l'importance et l'épaisseur des bois dont tirèrent profit les Nerviens pour préparer leurs attaques et se protéger des légions romaines. Le sentier des Nerviens, au départ de l'Auberge du Coucou, est une invitation à se replonger dans la forêt qui, jadis, couvrait une grande partie de la Nervie.

### DE LA FORÊT ROYALE À LA FORÊT D'AUJOURD'HUI

Avançons dans l'histoire plus proche de nous. Après la conquête de la Gaule, les romains organisèrent le vie rurale et urbaine de la région d'une manière nouvelle. Ils exploitèrent en grande partie la forêt charbonnière pour l'utilisation du bois et pour la création de domaines agricoles (culture et élevage).

#### La forêt de Mormal et ses légendes

De nos jours, la forêt de Mormal conserve de ses origines une part de mystères et on lui connaît encore de nombreuses légendes. On raconte que Gargantua, le célèbre géant du roman de Rabelais, possède son tombeau au lieu dit "Moragnes". La fontaine "Malqueule" (queule du Malin), et "La Diabliesse" sont aussi porteuses de légendes mystérieuses. Le toponymie (les noms de lieux et de villages) aussi curieuse soit-elle, est précieuse aux historiens qui reconstituent avec elle l'histoire forestière locale. Le "carrefour de l'opéra" aurait, lui, été la scène improvisée d'une petite pièce de théâtre jouée pour Louis XIX.

Avec l'installation des Francs au V<sup>ème</sup> siècle après J.C., la forêt de Mormal devint forêt royale. Aujourd'hui encore, elle abrite de nombreux vestiges datant de la période mérovingienne.

Sous la féodalité, au début du Moyen-Age, la forêt fut rattachée au comté du Hainaut. Ce qui restait de la grande forêt charbonnière fut alors appelé «forêt de Mormal». Les Grandes Pâtures datent de cette époque : au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, après la mort de Bauduin de Hainaut, sa fille Jeanne de Constantinople épousa Ferrand de Portugal. Ils commencèrent un élevage de chevaux en forêt de Mormal. Des clairières furent utilisées et agrandies pour rassembler ces animaux qui vivaient alors en liberté.

Par la suite, on y bâtit quelques maisons pour abriter le personnel. Ces habitations donnèrent naissance au village de Locquignon.

Le Hainaut étant tour à tour rattaché à l'Etat Bourguignon, puis au



Auberge du Godelot

Saint-Empire romain germanique et enfin à l'Espagne, la forêt de Mormal ne devint française qu'en 1678.

Au cours des siècles, le village mena une existence plus ou moins agitée, traversée par des guerres et bousculée par les exigences des propriétaires des lieux.

Le travail et la nourriture manquaient pas et la forêt retenait sur place de nombreux travailleurs. Tous les métiers du bois étaient représentés : bûcheron, scieur, charpentier, menuisier, sabotier...

Pendant les deux dernières guerres, la forêt a beaucoup souffert. En 1914-18, les Allemands prélevèrent les 2/3 de

#### La forêt de Mormal et ses légendes

Le nom de l'auberge du "Godelot" viendrait de la pratique d'une ancienne coutume. Autrefois, les occupants de maisons forestières se devaient de respecter le droit de tout voyageur à recevoir gratuitement un godet d'eau. On fait aussi parfois référence à une source où les charretiers s'arrêtaient pour abreuver leurs chevaux.

son bois et expédièrent les plus belles pièces en Allemagne. En 1944, les Américains abattirent de nombreux arbres pour la construction de ponts sur le Rhin.

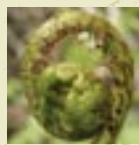
## La forêt domaniale de Mormal le patrimoine écologique



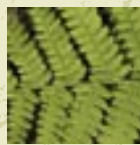
Amanite tue mouche



Oxalis



Crosse de fougère



Fougère

La forêt de Mormal dans son écrin,  
le bocage

La forêt de Mormal est entourée d'une terre principalement vouée à l'élevage : un paysage de bocage. Mosaïque de prairies encloses de haies taillées, le bocage a été façonné par les paysans pour enclore le bétail, protéger leurs récoltes et leurs terres du vent et de l'érosion et, aussi, pour marquer les limites de leur propriété. Pour un grand nombre d'insectes, d'oiseaux et de plantes, l'association du bocage et de la forêt présente donc un grand intérêt écologique.

des conditions d'accueil optimales pour des communautés végétales. Elles constituent une richesse de haute valeur patrimoniale, justifiant son inscription à l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique et au Réseau européen Natura 2000. La flore y est très riche avec notamment deux plantes en station quasi-unique à l'échelle régionale. Une population bien développée d'une espèce rare protégée en France et une quinzaine protégées dans le Nord-Pas de Calais.



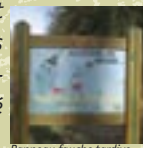
Carex brizoides

## Le patrimoine floristique des bords de route

REGARDEZ LA ROUTE...  
MAIS AUSSI SES ABORDS !

Les routes forestières ne s'arrêtent pas avec la limite du revêtement de la route. Leurs accotements appelés bermes constituent de véritables paysages et écosystèmes d'une richesse écologique insoupçonnée. La fauche tardive réalisée fin août début septembre sur

l'ensemble de la voirie forestière de Mormal, permet d'éviter la disparition de nombreuses espèces animales et végétales. Vous pourrez facilement repérer les accotements qui en bénéficient : ils sont signalés par des panneaux placés à proximité des carrefours.



Panneau fauche tardive

## Les animaux visibles en forêt de Mormal



Pic noir

Les animaux sauvages de la forêt sont nombreux mais, pour la plupart, extrêmement silencieux. Ils ne se laissent repérer, de loin, que par les observateurs les plus discrets. La forêt de Mormal est très giboyeuse. Les chevreuils sont présents dans tout le massif, en particulier dans les zones les plus denses en végétation et dans les jeunes plantations qui offrent nourriture abondante, abris et quiétude.

La faune n'est pas en reste puisque la forêt de Mormal abrite l'unique population de cerfs de la région et des espèces menacées en France telles que le Vespertillon de Bechstein (chauve-souris) et l'Autour des palombes (rapace)...

Si vous êtes attentifs, vous pourrez aussi découvrir de nombreuses autres espèces : le Sanglier, le Renard, l'Écureuil, la Chouette hulotte... Regardez au sol aussi ! Vous pourrez admirer la variété des formes et des couleurs des nombreux

## L'eau et la forêt



Brâme du cerf

insectes, mais aussi, par temps humide et chaud, les batraciens qui gagnent les points d'eau. Levez la tête, enfin : sur les arbres, fruits, feuilles et bourgeons, les chenilles et les hannetons dégustent leurs mets favoris. Il vous faut être patient et observateur pour capturer l'instant où le Merle, Pic noir et Pic épeiche interrompent brusquement ce copieux festin, en avalant à leur tour goulûment l'un de ces invertébrés.

Si vous prenez le temps, vous rencontrerez encore bien d'autres habitants de la forêt très discrets et souvent insoupçonnés...



Vespertillon de Beschtein

### Les Chauves-souris, des mammifères à protéger

Le Parc naturel régional de l'Avesnois, l'Office national des forêts et la Coördination mammalogique du Nord de la France ont entrepris en 2000 d'aménager les sites d'hibernation des chauves-souris en forêt domaniale de Mormal. Aujourd'hui, quatre blockhaus aménagés les protègent, en hiver, des dangers qui menacent leur survie : la visite de promeneurs qui troublent leur sommeil fragile et les courants d'air qui refroidissent et assèchent l'air ambiant.

L'inventaire des "arbres gîtes", qui reçoivent de petites familles dans leurs cavités, a également été entrepris, afin d'empêcher leur abattage lors d'une future exploitation sylvicole. Observez-les en été : par temps d'orage, vous les surprendrez chassant les insectes dans les endroits dégagés de la forêt : les clairières, les laies forestières ou en lisière.

### LA FORÊT DE MORMAL : UN CHÂTEAU D'EAU

Assise sur un bombement de terrain, à 155 mètres d'altitude en moyenne, la forêt de Mormal forme un véritable château d'eau. De très nombreux ruisseaux apparaissent dès l'automne, quand le sol est gorgé d'eau, et creusent les terres. Ils alimentent, de part et d'autre de la ligne de partage des eaux qui traverse le massif, l'Escaut au nord et la Sambre au sud. Parmi les cours d'eau permanents les plus importants, vous rencontrerez la Sambrette, le canal de l'Ecaillon qui alimente les lacs de Le Quesnoy, la Rhonelle qui traverse Orsinval ou la Carnoy. La qualité des eaux traversant le massif est attestée par la présence notamment

du Chabot. Cette dernière espèce étant inscrite sur la liste des espèces rare à préserver à l'échelle européenne, une partie du chevelu hydrographique de la forêt constitue donc une Zone spéciale de conservation, intégrée au réseau européen Natura 2000.

Le couvert forestier intercepte une partie des pluies, réduisant ainsi le ruissellement, ce qui favorise une infiltration lente et continue. L'eau est ensuite restituée progressivement sous forme d'évapotranspiration. La forêt joue donc un rôle essentiel dans la gestion de cette ressource de plus en plus précieuse, tant du point de vue de la régulation des régimes hydriques que de la qualité de l'eau.



Salamandre tachetée

## Les aires d'accueil

De même, les prairies humides qui occupent le lit majeur de la Sambre en lisière de la forêt, constituent des zones « tampon » qui absorbent une grande partie de l'eau en période de crue, et la restitue par temps sec et chaud. Elles constituent des milieux d'une grande richesse écologique et abritent une faune et une flore caractéristiques.



Ruisseau intra-forestier



Accouplement d'Agriion demoiselle



En ralentissant vous contribuez à la préservation des patrimoines du massif

### LA PÂTURE D'HAISNE

Porte d'entrée du massif et point de départ d'une découverte de la forêt.

Ce site de 6 ha est d'abord un espace de convivialité, mais aussi un espace de nature composé d'une prairie, d'un étang, de haies bocagères et d'un verger. La Pâturé d'Haisne est enfin un point de départ de visites en forêt notamment avec le sentier thématique « Itinéraire d'un forestier en herbe » qui part à la découverte de la forêt et du métier de forestier.

### L'ARBORETUM DE L'ÉTANG DAVID

Le Chêne et le Hêtre sont les hôtes de Mormal que vous rencontrerez le plus souvent. Et pourtant, la forêt abrite bien d'autres essences forestières, plus rares et pour certaines inattendues. Le Séquoia géant trône à côté du Noyer d'Amérique, non loin du Marronnier

d'Inde... Vous les découvrirez à l'arboretum de l'étang David, qui regroupe une soixantaine d'essences forestières de résineux et de feuillus.

Créé en 1969 par l'ONF, le Ministère de l'agriculture et le Conseil général du Nord, l'arboretum de la forêt de Mormal a été réaménagé en l'an 2000, pour votre plus grand plaisir et votre confort, grâce au « contrat de forêt ». Deux kiosques vous accueillent et vous délivrent les informations nécessaires à une balade fructueuse. De belles allées accessibles à tous, vous conduisent jusqu'aux arbres. Et si vous venez à cheval, une barre d'attache permet de laisser votre monture se reposer à l'entrée... Car vous consacrerez, c'est certain, un petit moment à la découverte des essences forestières... et sans doute, ensuite, à la flânerie au bord de l'étang David tout proche.



Kiosque de l'arboretum de l'étang David

## Le balisage

### RANDONNEZ FUTÉS

Vous croiserez en forêt plusieurs types de sentiers balisés, que vous pourrez emprunter à pied, à vélo ou à cheval. Des marques colorées déposées sur le tronc des arbres et des panneaux fléchés vous aideront à les repérer :



### Les règles de bonne conduite

J'emprunte les sentiers forestiers en respectant les panneaux ;  
Je ne touche pas aux jeunes animaux ;  
Je respecte les fleurs, les arbres et les plantes ;  
Je ne jette pas d'ordures et j'emporte mes déchets avec moi ;  
Je ne gare pas ma voiture devant les barrières ;  
Je ne pénètre pas dans les endroits où les panneaux signalent qu'une chasse est organisée ce jour-là ;  
Je n'allume pas de feu.

### Attention, on chasse !

D'octobre à février, l'Office National des Forêts communique une information complète sur les jours de chasse et sur les secteurs de la forêt concernés. Les promeneurs pourront s'informer en consultant les panneaux sur les aires d'accueil, auprès des agents forestiers du massif ou encore en mairie. Afin de concilier les différents usages de la forêt, les chasseurs ont droit à 2 jours de chasse par semaine, dont 1 le week-end. Dans les zones sensibles, la chasse est interdite le dimanche et les jours fériés. La chasse, loisir pour ceux qui l'exercent, est avant tout un moyen de maintenir un équilibre entre la faune et la flore.

## > Aux alentours...

### La ville fortifiée de Le Quesnoy

Le Quesnoy : « Cité des chênes » et ville fortifiée



Vue aérienne de Le Quesnoy

Située aux abords de la forêt de Mormal, sur une centaine d'hectares couverts de plans d'eau et d'espaces boisés aux essences variées, Le Quesnoy porte encore parfaitement son surnom de « Cité des chênes ».

La ville fut créée au XII<sup>ème</sup> siècle par Bauduin IV, comte de Hainaut. Ville résidentielle et administrative, elle devint cité militaire. Parfaitement conservées, ses fortifications rappellent aujourd'hui encore son passé d'ancienne place forte et témoignent de l'histoire militaire du Nord de la France. Leur tracé polygonal constitue un excellent exemple du système de défense de Vauban, bien que certains ouvrages remontent au temps de Charles Quint. L'arbre, omniprésent, y joue un rôle de défense, de protection autant qu'esthétique.

Si vous empruntez le circuit de randonnée « Les remparts du Quesnoy », contournant les fossés et longeant les bastions, vous pourrez admirer le splendide tableau des murs de briques se reflétant dans les eaux.

### Le Musée -site archéologique départemental de Bavay

Bavay : cité gallo-romaine



Forum romain

Bavay est aujourd'hui l'un des centres archéologiques les plus importants de France. Fondation romaine implantée vers l'an 20 avant J-C, elle a servi d'entrepôt des armes romaines. Les nombreuses fouilles révèlent des ruines imposantes.

Le forum, centre de la cité gallo-romaine regroupe une basilique, où se trouvaient les tribunaux, et une vaste place qui servait de lieu de rencontre ou de marché. On y trouve aussi trace d'un amphithéâtre où combattaient les gladiateurs et d'un espace sacré



muni d'un temple, où était célébré le culte impérial. Vous découvrirez au musée-site archéologique départemental de Bavay d'innombrables objets témoins de la vie quotidienne et du commerce dans la cité gallo-romaine.

Il y a environ 2000 ans, la toute puissante Rome renforçait son hégémonie sur le territoire « Nervien » en créant « Bagacum » l'actuel Bavay, une cité romaine destinée à assurer la sécurité d'un carrefour stratégique pour le commerce avec les peuples de l'Europe du Nord.

Aujourd'hui les vestiges du plus grand forum gallo-romain découvert au nord de la Loire témoignent du faste de cette « civilisation ».

Le musée site archéologique Départemental de Bavay vous propose un voyage dans le temps...une immersion dans la vie antique. Grâce au film interactif en trois dimensions et en relief « Retour à Bagacum » vous voici soudain transporté en l'an 150 après-JC sur la place centrale du forum... l'aventure commence. Enfin, si des doutes subsistent encore quant au génie des bâtisseurs gallo-romains, une visite de l'hypocauste, ancêtre du chauffage central, situé sous l'office de tourisme du Bavaisis finira de les dissiper rapidement.

#### **La machine à Robert :**

une merveille de technologie du XIX<sup>ème</sup> siècle

Une étrange machine à vapeur, conçue par James Watt, a fonctionné à Hachette de 1859 à 1974. On l'appelle aujourd'hui la « machine à Robert », du nom de son dernier utilisateur. Son savant mécanisme, une machine à vapeur actionnant une vis sans fin, servait à alimenter le canal artificiel reliant la Sambre à l'Oise. Dernière à fonctionner en Europe, elle a été définitivement remplacée en 1974 par un moteur électrique.

C'est à Hachette, à l'écluse numéro 2 qu'elle sommeille paisiblement, presque intacte...

## **CARNET PRATIQUE**

### **> Rendez-vous**

**En train :** Renseignements : <http://www.voyages-sncf.com/>  
(informations décembre 2004)

Le point d'arrêt d'Hachette, au plus près de la forêt est desservi dès 7h19...

**En autocar :** depuis les gares de Le Quesnoy, d'Aulnoye Aymeries et de Landrecies vous pouvez emprunter le réseau « Arc en Ciel »  
Renseignements : interval 03 27 51 50 50

#### **En voiture :**

	Lille	Valenciennes	Maubeuge
Locquignol	77km/1h	28km/31mn	30km/28mn
	Le Quesnoy	Bavay	Avesnes/Help
Locquignol	8km/9mn	15km/14mn	21km/20mn

### **> Logez-vous**

#### **CAMPINGS**

La Forestière de Preux  
Chemin des Gardes  
59288 Preux au Bois  
03 27 77 34 61

Le Vert Donjon  
3, rue du Petit Paris  
59530 Locquignol  
03 27 34 20 39

Le Roi du Bois  
rue du Roi du bois  
59530 Locquignol  
03 27 49 43 70

Le moulin des près  
rue Dame Marguerite  
59550 Maroilles  
03 27 84 75 51

Le Camping du Lac Vauban  
Chemin de Ghissignies  
59530 Le Quesnoy  
03 27 49 10 07

#### **CHAMBRES D'HÔTES**

Gîte de la Touraille  
2 hameau des Grandes Pâtures  
59530 Locquignol  
03 27 34 20 65

Gîte de M. & M<sup>me</sup> Béguin  
rue St Humbert  
59550 Maroilles  
03 27 77 11 85

Le Pavillon Clément  
78, rue des juifs  
59550 Maroilles  
03 27 77 26 79

Les Vergers Telliers  
200, route de Valenciennes  
59530 Le Quesnoy  
03 27 26 29 06

## > Restaurez-vous

### RESTAURANTS

Auberge du Godelot  
Lieu dit « Le Godelot »  
RD 951  
59530 Locquignol  
03 27 49 03 32

Auberge du Coucou  
Route forestière  
du chemin planté  
59530 Locquignol  
03 27 63 15 51

Auberge du Croisil  
Route de Maroilles  
59530 Locquignol  
03 27 34 21 29

La Forestière  
15, route du Quesnoy  
59530 Locquignol  
03 27 34 20 18

La Brumaudière  
3, route du Quesnoy  
59530 Locquignol  
03 27 36 37 87

L'Estaminet  
83, Grand rue  
59550 Maroilles  
03 27 77 78 81

Le verger Pilote  
Route de Landrecies  
59550 Maroilles  
03 27 84 71 10

Le Moulin des prés  
1, lieu dit moulin des prés  
59550 Maroilles  
03 27 84 75 51

La Carpe d'or  
1, rue du Pont Rouge  
59530 Le Quesnoy  
03 27 41 21 37

La Bellevue  
15, route de bavay  
59530 Le Quesnoy  
03 27 49 26 58

Chez Ahmed  
rue de la Gare  
59530 Le Quesnoy  
03 27 49 12 70

Le Bimberlot  
7, faubourg Faurœulx  
59530 Le Quesnoy  
03 27 29 36 31

Le Bagacum  
rue d'Audignies  
59570 Bavay  
03 27 66 86 44

Le Bourgogne  
porte de Gommeries  
59570 Bavay  
03 27 63 12 58

**CAFÉS**  
Chez Mado  
Route de Berlainmont  
59530 Locquignol  
03 27 34 20 60

Chez Francine  
14 route de Maroilles  
59530 Locquignol  
03 27 34 20 16

## > Organisez vos activités

### PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

Maison du Parc  
4, cour de l'Abbaye  
59550 Maroilles  
03 27 77 51 60  
contact@parc-naturel-avesnois.fr  
www.parc-naturel-avesnois.fr

### OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Agence régionale Nord-Pas de Calais  
24, rue Henri Loyer  
59800 Lille  
03 20 74 66 10

### CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Service boisements  
51, rue Gustave Delory  
59000 Lille  
03 20 63 51 13

### SYNDICATS D'INITIATIVE ET OFFICES DU TOURISME

Syndicat d'Initiative de Mormal  
La Place  
59530 Locquignol  
03 27 35 05 05 ou  
03 27 34 20 26 (mairie)

## > Visitez

Musée site archéologique  
Départemental de Bavay  
2, rue de Gommeries  
59570 Bavay  
03 27 63 13 95  
museebavay@cg59.fr  
Site ouvert tous les jours sauf  
le mardi.

Malgré le soin apporté à cette édition, elle ne saurait être parfaite. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques.

Toute l'année les associations partenaires du Parc vous proposent en collaboration avec le Conseil Général du Nord un calendrier de balades thématiques relatives aux patrimoines de l'Avesnois :

CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD  
Service Espaces Naturels Sensibles  
Tél : 03 20 63 57 55

PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS  
Tél : 03 27 77 51 60

## Les partenaires

### PRÉSENTATION ET MISSIONS DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

**L'**ONF : le gestionnaire des forêts de l'Etat et des collectivités

L'ONF est un établissement public national chargé par le code forestier de mettre en oeuvre le régime forestier dans les forêts publiques. Il gère plus de 4,5 millions d'hectares de forêts et d'espaces naturels d'une grande diversité en France métropolitaine et 8 millions d'hectares dans les territoires d'outre-mer. En Nord - Pas de Calais, ce sont plus de 35 000 ha d'espaces boisés qui relèvent de cette gestion multifonctionnelle et durable.

Depuis 1966, l'ONF est passé de la tradition de l'Administration des Eaux et Forêts à une logique d'établissement public moderne et ouvert sur son environnement. Il est également missionné par l'Etat pour des missions d'intérêt général tels que la protection du littoral domanial, la prévention des risques en zone de montagne et d'incendie, le suivi national de la santé des écosystèmes forestiers.

### PRÉSENTATION ET MISSIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

**L**e Département du Nord est un acteur essentiel en matière d'action sociale, de solidarité et de santé, de transport, d'éducation, de culture, de sports et de loisirs. Avec le Fonds départemental pour l'aménagement du Nord (FDAN) et le Fonds départemental de solidarité territoriale (FDST), le département participe au côté des communes et de leurs groupements à l'aménagement équilibré et durable de leurs territoires, favorisant ainsi le développement économique, l'emploi et la qualité de vie. Le Département est aussi acteur de premier plan de l'environnement. Son action en ce domaine se décline au travers de la politique des Espaces Naturels Sensibles : préservation et ouverture au public d'espaces boisés, de zones humides et de milieux à caractère naturel et paysager et mise en œuvre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Plus de 5000 km de sentiers balisés participent à la découverte du territoire départemental et contribuent au développement touristique. Par ailleurs, les aides financières

accordées aux partenaires associatifs et le soutien apporté aux communes pour les travaux d'assainissement, l'implantation de déchetteries publiques et l'aménagement des rivières complètent ce dispositif en faveur de l'environnement.

### PRÉSENTATION ET MISSIONS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

**P**arc naturel régional de l'Avesnois : une terre d'exception et d'expérimentation.

Parmi les quarante-quatre Parcs naturels régionaux (PNR) de France, le PNR de l'Avesnois est arrivé avec le printemps de l'année 1998. Constitué de 129 communes adhérentes et de 5 communes associées, le PNR couvre un territoire de plus de 126 000 hectares dans le département du Nord et s'étend sur les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

Les communes du Parc ont volontairement adopté sa Charte élaborée en concertation avec les partenaires : élus, collectivités, associations...

Elle prévoit et rend concrète la préservation et la valorisation d'un patrimoine naturel et cul-

turel remarquable mais dont l'équilibre est fragile. La gestion des milieux naturels (forêt, bocage, pelouse calcaire, cours d'eau, zone humide) est au cœur du projet. La Charte du Parc prévoit aussi les modalités d'aménagement et de développement de ce territoire.

Afin de mettre en commun leurs compétences respectives, le Parc naturel régional de l'Avesnois et l'Office National des Forêts ont signé une convention de partenariat en 2000. Cette convention s'articule principalement autour de trois thématiques : accroître la connaissance du patrimoine naturel forestier, protéger et gérer les habitats et espèces patrimoniaux favoriser l'accueil du public en forêt.

### LES FRUITS DE LA CONCERTATION : LE CONTRAT DE FORÊT

Depuis plusieurs années, le Département du Nord souhaitant toujours mieux accueillir, informer, et orienter le public à la découverte des milieux naturels, a mis en place des contrats de forêts en partenariat avec l'Office National des Forêts sur l'ensemble des forêts domaniales du Nord. Cette politique partenariale volontariste et fructueuse associe les nombreux acteurs du territoire et les usagers de la forêt afin de définir les modalités d'accueil du public en adéquation avec la gestion multifonctionnelle et durable de la forêt.

Depuis 2000, la politique des contrats de forêts a permis entre autre de procéder à la

réhabilitation de l'arboretum de l'étang David, à l'aménagement de la Pâture d'Haisnes, à l'implantation de mâts directionnels aux carrefours, à l'édition de documents d'information et à la pose de ralentisseurs de manière à assurer la sécurité des promeneurs et des automobilistes.

Le contrat de forêt permet également de programmer des actions de préservation de la nature au profit des milieux les plus fragiles ou remarquables.

Tous ces aménagements touristiques et l'entretien du massif sont cofinancés au titre des contrats de forêts par l'Europe, le Conseil général du Nord et l'ONF.

## > Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

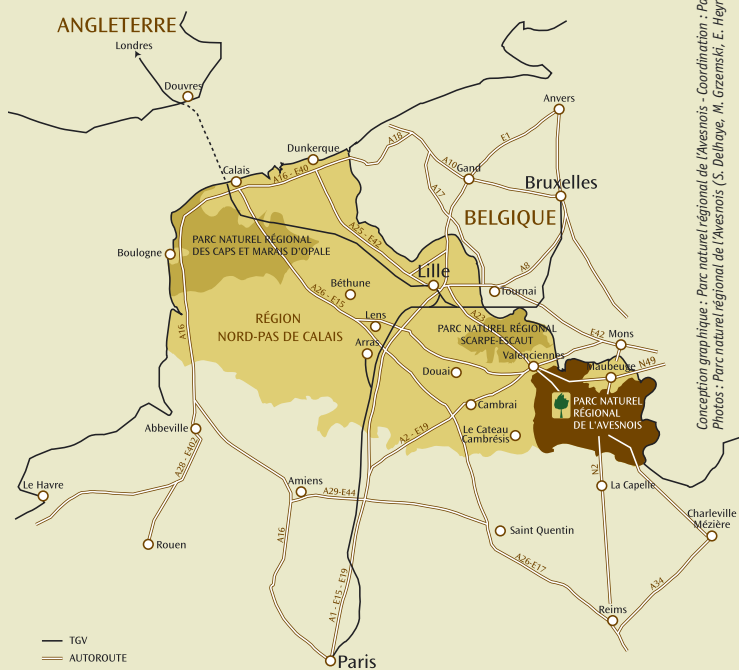
---



Aménagement de l'arboretum

Ce document conçu par le Parc naturel régional de l'Avesnois, en collaboration avec Espace naturels régionaux, l'Office national des forêts et le Conseil général du Nord, présente les équipements d'accueil du public et les itinéraires de randonnée qu'offre la forêt de Mormal. Vous avez ainsi la possibilité de la découvrir de multiples façons, à votre rythme, que ce soit à pied, en vélo ou à cheval. Bonnes balades !

Cette réédition a été financée dans le cadre de la politique partenariale du contrat de forêt de Mormal/Bois l'Évêque.



Conception graphique : Parc naturel régional de l'Avesnois - Coordination : Parc naturel régional de l'Avesnois (Magali Lin) - Photos : Parc naturel régional de l'Avesnois (S. Delhaye, M. Grzemski, E. Heyrman), G. Smellinckx, V. Govériaux, S. Dhote, B. Lemaire, B. Grzemski